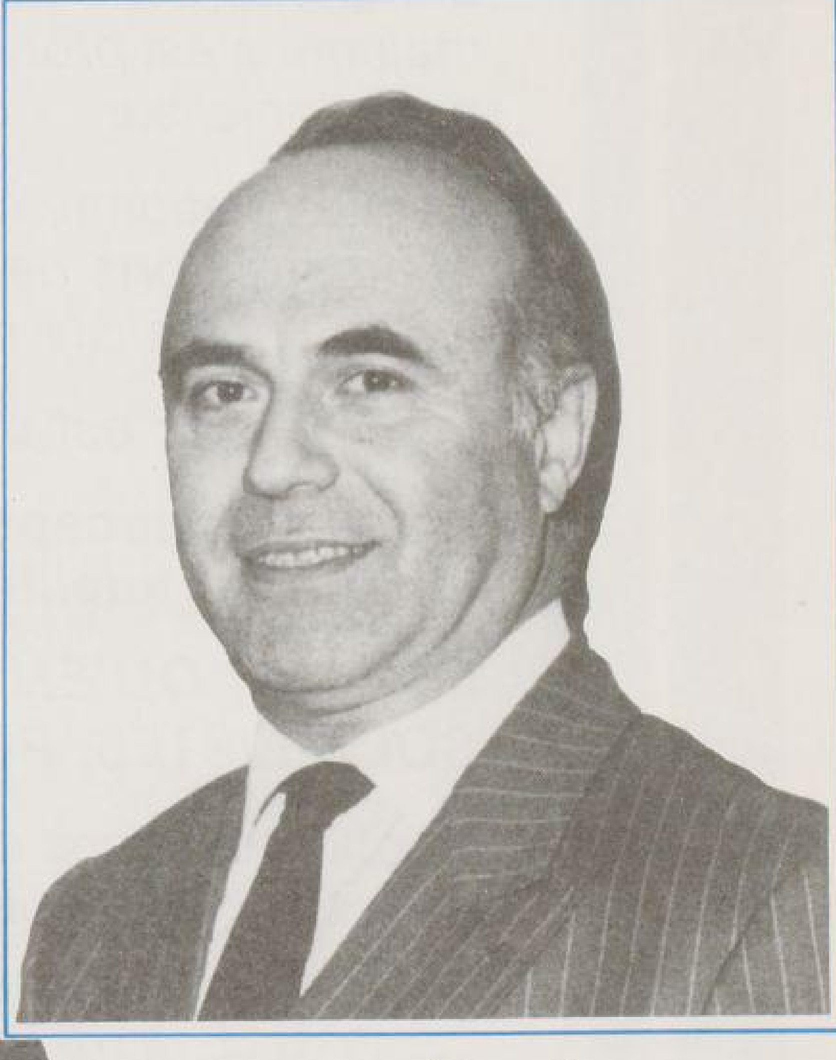
POUR UNE REPRÉSENTATION ÉQUILIBRÉE DE LA CREUSE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

JACQUES CHARTRON

Député sortant
Préfet honoraire



suppléant

SERGE CLÉRET

Conseiller général
Maire d'Évaux-les-Bains

IMP. HUGUET 23600 BOUSSAC

VERSO (Creuse)

VOTEZ J. CHARTRON

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE
DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

"FAIRE VIVRE ET RÉUSSIR LA CREUSE"

Creusoises, Creusois de la deuxième circonscription,

Dimanche dernier, vous m'avez placé en tête du premier tour et une majorité s'est prononcée en faveur des candidats qui s'opposaient au parti socialiste.

Au plan national, contrairement à ce qu'annonçaient les sondages à grands renforts de publicité, sans doute pour démobiliser l'électorat, le parti socialiste est également minoritaire.

Le problème est donc clair.

Allez-vous accepter qu'une minorité détienne, dans notre département, la totalité de la représentation parlementaire ?

IL FAUT QU'EN CREUSE, TOUS CEUX QUI NE SONT PAS SOCIALISTES, PUISSENT FAIRE ENTENDRE AUSSI LEUR VOIX.

Le choix est donc simple. Les électrices et les électeurs doivent se prononcer en toute liberté et selon leur conscience.

D'un côté, le candidat du parti socialiste qui veut, en Creuse, s'assurer le monopole.

De l'autre, moi-même, un candidat dont vous avez pu apprécier, tant comme Préfet pendant quatre ans que comme député, pendant deux ans, l'efficacité, l'ouverture d'esprit à l'égard de tous et le dévouement à la Creuse.

La décision est trop grave pour s'abstenir. Quelle qu'ait été votre position au premier tour, le 12 juin, j'ai besoin de votre soutien pour faire vivre et réussir la Creuse dans le pluralisme et la tolérance.

J. Chartron

Vu, le Candidat.